



*Les nouvelles de ce mois de mai vous présentent différentes informations et actualités de votre commune. Autant d'éléments vous informant de ce qui se passe et se vit dans votre village. Bonne lecture !*

*Pour l'équipe municipale, le Maire  
Nathalie Hameau-Kinderstuth*

## Les délibérations du conseil du mois de mai

### Projet de regroupement scolaire

Par délibération du 18 juillet 2014, un groupe de travail, avait été créé pour travailler sur ce dossier. Réuni à 6 reprises, ce groupe de travail



a échangé sur la pertinence de se regrouper pour doter nos communes d'un pôle scolaire et périscolaire, sur l'échelle territoriale de réflexion, sur la recherche de piste de terrains qui pourraient accueillir un tel projet, sur la nécessité de faire évoluer le groupe de travail vers un syndicat dont l'objet unique serait d'étudier la faisabilité d'un projet de regroupement scolaire (pôle scolaire et périscolaire).

Le conseil à l'unanimité a approuvé les projets de statuts de ce syndicat d'étude de faisabilité d'un pôle scolaire et périscolaire. Il a élu comme titulaires Nathalie Hameau-Kinderstuth et Magali Danielczyk, comme suppléantes Edith Humblot et Lydia Smith.

Un débat sur le lieu d'implantation du projet de regroupement scolaire a eu lieu.

Il a été rappelé que l'objet de ce syndicat serait justement de travailler sur cette question mais plus globalement sur la définition d'un projet (taille, lieu d'implantation, chiffrage du projet, ébauche de plan de financement).

La commune de Mont l'Étroit a décidé de rejoindre les quatre communes initiatrices de la démarche (Allamps, Gibeauveix Uruffe, Vannes-le-Châtel).

Ce projet qui tient à cœur toutes les communes concernées se poursuit et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de son évolution.

Le chemin est encore long.

- **Les subventions aux associations** ont été votées pour un montant total de 5 475 €. Ce vote témoigne de nos remerciements et encouragements à tous

- Il a été décidé de **mettre en vente l'ancien tracteur tondeuse** par adjudication. Acquis en 2002 ce tracteur tondeuse ne fonctionne plus. Vente pour pièces.

Les conditions de mise en vente sont les suivantes :

- mise à prix : 50 € TTC,
- date limite de remise des offres : 29 mai 2015,
- offre remise sous enveloppe fermée auprès du secrétariat de mairie contenant un pli mentionnant le nom de l'adjudicataire et l'offre proposée.

Le tracteur tondeuse sera vendu à l'offre la plus élevée.

Caractéristiques techniques : marque Husqvarna, moteur 17,5 HP, model 311 777.

- Après avis favorable de la commission bois, la **proposition de travaux formulée par l'ONF, pour opérer dans les coupes 8, 35R et 39R, un dégageement manuel des régénérations naturelles a été adoptée**. Le montant des travaux estimatifs s'élève à 15 000 € HT.

- L'offre présentée par l'entreprise QCS services pour analyser **les actions nécessaires pour mettre en conformité les bâtiments communaux recevant du public aux normes d'accessibilité handicapé a été retenue**. Il s'agira aussi d'établir un calendrier prévisionnel pluriannuel pour planifier les travaux à engager. A partir de tous ces éléments, un rapport sera rédigé et adressé à la préfecture pour la fin du mois de septembre.

La production de ce document est indispensable, sinon les collectivités ne pourront plus formuler dans l'avenir de demande de subvention auprès de l'Etat pour réaliser les travaux de mise en accessibilité.

Lydia Smith suivra ce dossier.

Le montant de l'offre QCS Services s'élève à 1 900 €HT.

## Actualités

---

Les projets du conseil municipal se poursuivent :

- repérage pour installer des bancs « made in Vannes le Châtel »,
- préparation des massifs de fleurs,
- changement de la chaudière de la Maison pour tous,
- préparation du chantier de jeunes de cet été,
- animation du groupe jeunes, etc ...

Merci à ceux qui désirent se joindre aux actions proposées de se faire connaître auprès de l'équipe municipale.

### Secrétariat de mairie

Le recrutement de la nouvelle secrétaire est en cours.

Les horaires de secrétariat ouverts au public sont les suivants :

- Mardi : 14h00-18h00.
- Jeudi : 13h30-19h30
- Vendredi : 8h00-14h00

Des numéros de téléphone sont affichés sur la porte du secrétariat, n'hésitez pas au besoin.

## STOP

---

Merci de veiller à ramasser vos déjections canines. Le chemin des terres ainsi que le talus du lotissement sont criblés de crottes de chiens.

## A savoir

---

### Les quatre bans

Cette journée fortement arrosée par la pluie s'est malgré tout bien terminée. Qu'il vente, qu'il neige, ou qu'il pleuve, la tradition demeurera !

### 1<sup>er</sup> mai

Tous les ans, des plaisantins passent dans les rues pour faire des blagues aux habitants dans la nuit du 30 avril au premier mai : nous recherchons activement des enjoliveurs de voitures, faites nous signe en mairie.

### Commémoration du 8 mai

C'est dans le cadre des commémorations officielles, afin de transmettre aux nouvelles générations le flambeau du devoir de mémoire, que cette matinée de recueillement et de souvenir a été organisée par nos anciens combattants. La cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts où des gerbes de fleurs ont été déposées. «Le devoir de mémoire appartient à tout le monde».

Un pot a été organisé pour clôturer la cérémonie.

### Une rose un espoir

Comme tous les ans, des motards passaient dans le village pour la vente de rose au profit de la recherche sur le cancer. Nous saluons leur belle initiative.

### Horaires gendarmerie Colombey

Aux fins d'améliorer la qualité de l'accueil à la brigade de gendarmerie à COLOMBEY LES BELLES, il a été décidé de consacrer deux demi-journées par semaine spécialement dédiée à l'accueil du public. :

- le mercredi de 14 à 18 heures
- le samedi de 14 à 18 heures

En dehors de ses créneaux, l'accueil du public pourra toujours se faire. Il conviendra à la personne de composer le 17 ou de sonner au portail de la brigade. Une suite sera donnée immédiatement.

Un accueil permanent du public est assuré à la gendarmerie sise 2 avenue J-F Kennedy à TOUL 54,

- du lundi au samedi inclus de 8 à 12 heures et de 14 à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures.

## Agenda

---

### « Meine cœur du futur ».

Dans le prolongement de l'édition « Viens je t'en Meine 2015 » qui s'est traduite par un parcours théâtral en forêt de Meine organisé ce weekend, un nouveau projet est à l'étude : « Meine cœur du futur ».

Il s'agit d'un spectacle qui sera joué à la fin de l'été dans les 5 villages-portes d'entrée du sentier Cœur de Verre (Allamps, Bulligny, Blénod les Toul, Uruffe et Vannes le Châtel). Le Conseil Départemental a mandaté le Théâtre de Cristal pour concevoir ce projet.

Le concept : en passant par des chemins détournés, les visiteurs iront à la rencontre inattendue de comédiens au discours imprégné d'anecdotes qui lient nos villages à la forêt.

Pour notre commune, ce spectacle se déroulera aux cités le 12 septembre (3 représentations la même journée).

Les écoles, la commune, les habitants du village et les associations sont chaleureusement invités à participer à la préparation de ce spectacle pour élaborer le décor (accompagnement d'un plasticien : Mathieu Exposito), aider à l'installation de ce décor le 12 septembre, accueillir le public.

Les ateliers pour construire les décors se dérouleront à la garenne dans les locaux du théâtre de cristal les :

- **6, 20,27 Juin et 4, 11, 18,25 juillet**

Horaires de 9h à 12h, ouverts à tous (enfants et adultes). Inscription gratuite auprès du théâtre de cristal (03 83 25 41 89)

### Zumba

Mardi 26 mai à 20h30 une démonstration de zumba – step aura lieu à la salle de spectacle.

Inscription obligatoire au 06.87.28.51.11 (Magali Danielczyk). Venez nombreux

### Théâtre de Cristal

'A TABLE !' par l'atelier amateur.

Depuis 18 mois l'équipe se régale à répéter textes et chansons pour vous offrir une petite tranche de spectacle d'où vous ressortirez le cœur en joie et les sens aiguisés...

Toute l'équipe vous invite à sa table les 29 et 30 mai à 20h30 à Vannes-le-Châtel dans la nouvelle salle du Théâtre de Cristal – ZA La Garenne et les 12 et 13 juin à 20h30 à Villey-le-Sec – Salle polyvalente

Entrées : 10€ et 7 € moins de 12 ans

Réservations au 03 83 25 41 89

### Matinées enfantines du RAM, 9h à 11h

Lundi 18 mai : Les p'tits bricolos

Lundi 1 juin : 1, 2,3, conte : autour d'un tapis de lecture.